

**Etre une infirmière
coordinatrice « IDEC »
En EHPAD, SSIAD et à domicile**

CONSTANT Audrey

18/09/2024



DEFINITION

L'infirmière coordinatrice des parcours de soins ou infirmière référente : véritable lien entre l'hôpital et la ville

L'infirmière coordinatrice / manager: est garant(e) de la qualité des soins dispensés et de la bonne prise en charge du patient , a une fonction managériale d'équipe.

Elle exerce en Ehpad, structure de soins privées

INFIRMIERE COORDINATRICE DES PARCOURS DE SOINS

L'infirmière coordinatrice des parcours de soins organise la sortie du patient afin de permettre la continuité des soins entre l'hôpital et son domicile.

Elle coordonne la mise en place des soins à domicile, en tenant compte des besoins et de la situation du patient.

L'équipe médicale a établi un protocole de soins : **l'IDEC s'assure que tout est mis en place pour qu'il soit respecté.**

INFIRMIERE COORDINATRICE DES PARCOURS DE SOINS

- Elle travaille au sein des services spécialisés dans les soins à domicile : hospitalisation à domicile (HAD), soins infirmiers à domicile (SSIAD). Elle peut aussi exercer dans un service de neurologie, de gériatrie ou encore de chirurgie d'un établissement hospitalier...
- Elle a un rôle pivot dans les établissements hospitaliers et en dehors avec tous les professionnels de santé qui gravitent autour du patient

INFIRMIERE COORDINATRICE DES PARCOURS DE SOINS

- Elle travaille sous la responsabilité du cadre de santé
- Poste qui nécessite de l'expérience et de connaître sa discipline
- Poste transversal : gestionnaire de cas par ex

L'INFIRMIERE COORDINATRICE EN EHPAD / ROLE PRINCIPAL

Superviser de manière opérationnelle l'ensemble des activités de soins (et parfois d'entretien des locaux), ainsi que les équipes qui y sont dédiées : Infirmières, AS, FFAS, ASH, étudiant.e.s IDE ou élèves AS... sous la hiérarchie de la direction et en collaboration avec le médecin coordinateur.

POSITION DANS L ORGANIGRAMME

- L'infirmière coordinatrice (IDEC) joue un rôle majeur dans le co-pilotage des établissements

de par la taille de son équipe qui fait d'elle le second, Manager de la structure,

garant du déploiement de la politique institutionnelle auprès des équipes soignantes et des partenaires, mais également de par la diversité de ses missions qui la positionne régulièrement comme personne ressource.

- Activité peu cadrée et qui n'a pas d'existence légiférée

ACCEDER A LA FONCTION

- L'exercice de la fonction d'infirmière coordinatrice n'exige ni formation, ni diplôme spécifique.
- Actuellement, en France, une jeune diplômée peut se voir confier la responsabilité de l'accompagnement de toute une équipe qui se veut au service de personnes dépendantes et poly pathologiques.
- Toutes les infirmières coordinatrices sont infirmières de formation et environ 36% d'entre elles disposent d'un diplôme complémentaire orienté vers de la gestion d'équipes.
- Actuellement de plus en plus d'infirmières coordinatrices se forment à la profession.

ACCEDER A LA FONCTION

- Le panel est varié, de la cadre de santé au Master, en passant par le Diplôme Universitaire, seules 16% d'entre elles disposent d'une formation spécifique à la fonction de coordinatrice.

FEDERATION FRANCAISES DES INFIRMIERES D' ETAT COODINATRICES

- Créée le 5 février 2016 à l'initiative d'une dizaine d'Infirmières Coordinatrices.
- Sa mission : fixer les contours de la fonction d'IDEC notamment en passant par la législation
- Un statut, des missions, c'est reconnaître la spécificité et les singularités de ce métier.

Des missions clefs

Mission 1 :

- Organiser et coordonner la production de soins dans un souci de continuité et de qualité

Mission 2 :

Contribuer au déploiement de la politique institutionnelle au regard du cadre réglementaire défini par les autorités de tarification

Des missions clefs

Mission 3 :

Gérer les ressources
humaines et manager les
équipes

Mission 4:

Garantir la production des
bonnes pratiques de soins

Des missions clefs

Mission 5:

Promouvoir et coordonner les partenariats dans une dynamique de mutualisation des moyens et de collégialité

Mission 1 : Organiser et coordonner la production de soins dans un souci de continuité et de qualité

Elle organise et coordonne l'activité de soins des professionnels salariés

Elle élabore le projet de soins et les plans de soins avec le concours de l'équipe soignante.

Elle participe à l'élaboration en équipe pluridisciplinaire du projet personnalisé d'accompagnement

Elle organise la coordination des professionnels de santé salariés et libéraux exerçant dans l'établissement.

Elle identifie et évalue les besoins en soins dans un souci de qualité (ressources humaines, ressources matérielles)

Elle organise la continuité des soins (planification des soins, traçabilité des soins, accès des professionnels au dossier médical, circuit du médicament, circuit du document, plan blanc)

Mission 2 : Contribuer au déploiement de la politique institutionnelle au regard du cadre réglementaire défini par les autorités de tarification

Elle porte et transmet la politique institutionnelle auprès des professionnels, partenaires et usagers

Elle donne un avis sur les admissions des personnes à accueillir en veillant notamment à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de la structure

Elle participe à l'évaluation de l'activité de l'établissement dans le cadre du renouvellement du CPOM (AGGIR et Pathos)

Mission 2 : Contribuer au déploiement de la politique institutionnelle au regard du cadre réglementaire défini par les autorités de tarification

Elle initie, conduit, coordonne des projets

Elle anime des réunions, rédige et assure la diffusion des comptes rendus

Elle contribue à une démarche continue d'évaluation interne et externe

Elle contribue au programme d'amélioration de la qualité des soins

Elle participe activement, avec le concours de l'équipe soignante, à la production du rapport annuel d'activité médicale (RAMA)

Mission 3 : Gérer les ressources humaines et manager les équipes

Elle porte et diffuse l'identité, les valeurs et les missions de la structure

Elle organise le recrutement

Elle conçoit l'organisation du service et l'anime (management, gestion des plannings, analyse des pratiques, analyse des conflits, entretiens annuels...)

Elle analyse les besoins du service

Elle évalue les conditions de travail en collaboration avec la direction et le médecin coordonnateur

Mission 3 : Gérer les ressources humaines et manager les équipes

Elle coordonne et répartit les activités de soins dans un souci d'équité, de valorisation des compétences et de maîtrise du glissement de tâches

Elle contribue à la mise en œuvre d'une politique de formation et participe aux actions d'information des professionnels de santé exerçant dans l'établissement

Elle participe à l'évaluation des risques psycho-sociaux en collaboration avec la direction et le médecin coordonnateur

Elle organise l'accueil des stagiaires

Mission 4 : Garantir la production des bonnes pratiques de soins

Elle organise des campagnes de dépistages et de prévention

Elle assure une veille professionnelle

Elle diffuse les bonnes pratiques professionnelles actualisées

Elle anime des formations

Elle propose un plan de formation après l'analyse des besoins

Mission 5 : Promouvoir et coordonner les partenariats dans une dynamique de mutualisation des moyens et de collégialité

Elle promeut l'accès des personnes qu'elle accompagne aux prestations de soins présentes sur le territoire

Elle assure la coordination des partenariats

Elle donne un avis sur le contenu et participe à la mise en œuvre de la ou des conventions conclues entre la structure et les partenaires de santé (laboratoire, pharmacie, HAD, SSIAD, autres structures...)

Les liens pour assurer toutes ces missions

Importance du lien avec :

- la direction
- le.a médecin coordonnateur (Pour les EHPAD)
- le.a psychologue
- les intervenants extérieurs(équipes mobiles, HAD, hôpitaux, CMP, kinés, dentistes, ophtalmos, IDEL du secteur, etc...)
- LES INSTANCES : ARS, Conseil départemental...

Savoir-faire et compétences

Compétences techniques

- Sens de l'organisation
- Connaissances cliniques dans son domaine
- Gestion de projet
- Maîtrise de connaissances cliniques de sa spécialité (gériatrie, neurologie, oncologie, etc.)
- Maîtrise des outils bureautiques (notamment Excel, PowerPoint et messagerie)
- Techniques de communication, de négociation et de gestion des conflits (conciliation et médiation avec les personnels, les usagers et les patients)

Savoir-faire et compétences

Aptitudes professionnelles

- Grande rigueur méthodologique et organisationnelle
- Psychologie
- Discrétion
- Capacité à développer et à entretenir un réseau
- Diplomatie
- Sens de l'écoute
- Autonomie

FFIDEC

- Site : ffidec.fr
<https://ffidec.fr/>



- Présidente : Anne Hélène Decosne
- Téléphone : 07.68.82.82.59



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

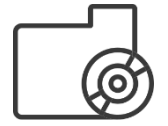
Page de ressources gratuites

Utilisez ces icônes et illustrations votre présentation.



Ressources gratuites

Utilisez ces éléments
dans votre
presentation.



FREE ICON RESOURCES

Use these free recolorable icons and illustrations

